



PAROISSE NOTRE-DAME DU PAYS DE L'AVISON

Tél : 03 29 50 50 27, courriel : p.avison@catholique88.fr
www.catholique88.fr/paroisses/paroisse-notre-dame-du-pays-de-l-avison

Prêtres de la paroisse :

abbé François Vuillemin (portable : 06 80 33 51 52, mail : francois.vuillemin1@orange.fr)

abbé Joseph Schlosser (portable : 06 84 88 80 79, mail : joseph.schlosser@orange.fr)

Coordinatrice de l'équipe paroissiale : sœur Marie-Antoinette Simonin

(portable : 06 72 70 40 46, mail : antoinette.simonin88@orange.fr).

Maison paroissiale (17 bis rue du Général de Gaulle, 88600 BRUYÈRES)

Permanence du lundi au samedi, de 9 h à 11 h.

CÉLÉBRATIONS

Mardi 21 mai : messe, à 8 h 30, au foyer paroissial de Docelles.

Mercredi 22 mai : messe, à 8 h 30, à l'oratoire de la maison paroissiale.

Vendredi 24 mai : messe, à 8 h 30, à l'oratoire de la maison paroissiale.

Samedi 25 mai : messe dominicale anticipée, à 18 h, à l'église de Saint-Jean-du-Marché.

Dimanche 26 mai (fête de la Sainte Trinité) : messe, à 10 h, dans les églises de Bruyères et de Granges-sur-Vologne.

**Lors de la messe à Granges-sur-Vologne, onze jeunes
de l'espace missionnaire Bruyères-Rambervillers
recevront le sacrement de confirmation.**

INFORMATIONS

Lundi 20 mai : prière du Rosaire, à 14 h 30, à l'oratoire de la maison paroissiale.

**Tricentenaire de la naissance de Frère Joseph de Ventron
Rassemblement diocésain le dimanche 28 juillet 2024
à 10h30, à l'ermitage de frère Joseph.**

Un transport par bus sera organisé.

Pour tout renseignement, contacter la paroisse

(téléphone : 03.29.50.50.27, mail : p.avison@catholique.fr)

**Pèlerinage diocésain « Les Vosges à Lourdes »
du lundi 8 juillet au dimanche 14 juillet 2024**

Contact et inscription : auprès du Service des pèlerinages
(téléphone : 03.29.29.10.17 ou mail : pele@catholique88.fr).

Il est possible aussi de retirer un dossier d'inscription
à la maison paroissiale.

**Pèlerinage à Notre-Dame du Laus, dans les Hautes-Alpes
du 3 au 9 septembre**

(des feuilles d'inscription sont disponibles à l'église de Bruyères
ou à la maison paroissiale)